

# Trois nouveaux parcs relais financés pour la grande couronne

Le Conseil d'Île-de-France Mobilités vient d'approuver aujourd'hui le financement de trois nouveaux parcs relais à proximité des gares de Nangis (77), Nointel-Mours (95) et Persan-Beaumont (95). Annoncé par Valérie Pécresse il y a un an, le plan de création de 10 000 places de stationnement supplémentaires d'ici 2020 aux abords des gares franciliennes avance à grands pas : 7 850 sont déjà lancées !

Les parkings à proximité immédiate des gares sont essentiels aux voyageurs de grande couronne qui disposent bien souvent de peu d'alternatives à la voiture particulière pour se rendre à la gare et poursuivre leur trajet multimodal quotidien. C'est pourquoi, les parcs relais garantissent une place de stationnement disponible aux utilisateurs pour prendre leur train sans difficulté. Les nouveaux Parc Relais sont également équipés :

- D'un dispositif de sécurité complet (dispositifs anti-intrusion, anti-stationnement sauvage, vidéosurveillance),
- Des places réservées aux personnes à mobilité réduite, à l'autopartage et aux covoitureurs,
- Des points de charge gratuits pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables,
- Du stationnement vélo sécurisé Véligo.

Île-de-France Mobilités vient de voter le financement des travaux de trois parcs relais totalisant 1 248 places de stationnement supplémentaires.

## Parc relais de Nangis (77)

La gare de Nangis, desservie par la ligne P (Paris-Provins) accueille 1 770 voyageurs par jour dont une grande majorité (87%) se rend à Paris (Gare de l'Est). La fréquentation de cette gare a d'ailleurs connu une progression importante de près de 11% par an en moyenne entre 2010 et 2015. Compte-tenu de cette hausse du nombre de voyageurs, le stationnement disponible aux abords de la gare est à saturation avec un taux d'occupation de 109%. Il y avait donc urgence à augmenter l'offre de stationnement.

Le nouveau Parc Relais comptera 500 places de stationnement qui seront mises service dès 2019.

D'un coût de 6,98 M€, ce parc relais est financé à 70% par Île-de-France Mobilités, à 30% par les collectivités locales et sera exploité par Effia.



*Insertion du futur Parc Relais de Nangis depuis les quais*

## Contacts Presse

→ Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info

→ Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info

## **Parc relais de Persan-Beaumont (95)**

Au abords la gare de Persan-Beaumont, fréquentée par 5 280 voyageurs quotidiennement, le parc relais existant sera réhabilité pour offrir un parc de stationnement de 487 places et 40 réservées au vélo sur 4 niveaux. Mis en service dès 2019, ce projet s'inscrit d'un plan de développement et de modernisation des différents modes de rabattement vers la gare (réaménagement de la station bus, organisation de la dépose/reprise minute, stationnement vélo, etc.). Les usagers de la gare sont en effet 20% à s'y rendre en voiture, 15% en bus et 1% à vélo.

Île-de-France Mobilités financera 70% du coût total du projet de 2,16 M€.

## **Parc relais de Nointel-Mours (95)**

Desservie par la ligne Transilien H, la gare de Nointel-Mours a vu sa fréquentation doubler en 10 ans. 33% des voyageurs empreinte leur véhicule pour se rendre vers cette gare rurale du Val-d'Oise. La zone de stationnement sera donc étendue d'une centaine de places pour atteindre 264. Ce nouveau parc relais sera mis en service fin 2019.

Le coût de ce projet s'élève à 1 697 518€ HT dont 70% seront financés par Île-de-France Mobilités et à 30% par les collectivités locales.

### **Contacts Presse**

- **Sébastien Mabile** : 01 47 53 28 42 – [sebastien.mabile@stif.info](mailto:sebastien.mabile@stif.info)
- **Hélène Duguet** : 01 82 53 80 90 – [helene.duguet@stif.info](mailto:helene.duguet@stif.info)